

Mini-stages en lycée professionnel

A la découverte d'un métier !

MODE D'EMPLOI :

Nom : _____

Prénom : _____

Classe : _____

Je souhaite faire un mini-stage (demi-journée) dans la formation suivante (cocher la case) :

- ☐ Maintenance des Matériels de Construction et de Manutention.
- ☐ Maintenance des Matériels Agricoles.
- ☐ Maintenance des Matériels d'Espaces Verts.
- ☐ Technicien en Chaudronnerie Industrielle.

L'établissement d'origine doit remplir le formulaire de demande de mini-stage sur l'ENT :



<https://philippe-tissie.mon-ent-occitanie.fr/formations/mini-stage-pour-les-etablissements-scolaires-/>

Une convention tripartite sera établie entre l'établissement d'origine, les responsables légaux de l'élève et le lycée des métiers P. TISSIE.

*Coupon à détacher et à remettre à la personne en charge de l'orientation :
(Professeur principal, CPE, secrétaire de direction).*

PORTES OUVERTES

SAMEDI 16 MARS 2024

8h30 à 12h00

MAINTENANCE DES MATERIELS

CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE



lyceeprotissie



lycee_tissie



philippe-tissie.entmip.fr

*On vous
attend !*

Pour tout renseignement :

DDFPT : Ghislain CHEVILLON

ddfpt.0090024c@ac-toulouse.fr

LYCÉE PROFESSIONNEL

Dr Philippe TISSIÉ

**Lycée des métiers de la maintenance des matériels
et de la chaudronnerie industrielle**



en lycées professionnels



2024



Téléphone :
05 61 67 95 40

Mél :
0090024c@ac-toulouse.fr

Site :
philippe-tissie.mon-ent-occitanie.fr/



Lycée professionnel
Dr Philippe TISSIÉ

Ariège
académie
Toulouse





Pourquoi faire un mini stage ?

- ✓ Te faire découvrir un métier et avoir une initiation aux pratiques professionnelles,
- ✓ Découvrir les formations du lycée
- ✓ Visiter le lycée et découvrir l'organisation de la vie à l'internat,
- ✓ Te conforter dans ton choix d'orientation.



A qui dois-je demander pour faire un mini stage ?

- ✓ J'informe mon responsable légal (parents, autre...) puis, ensemble,
- ✓ Vous prenez contact avec les responsables de ton établissement d'origine (Principal, professeur principal, CPE),
- ✓ Vous vous connectez sur le site du Lycée



Comment se prépare le mini stage ?

- ✓ Ton établissement d'accueil et ton responsable légal complètent la demande,
- ✓ Ton établissement transmet la demande au lycée
- ✓ Après acceptation par tous, une convention est établie avec toutes les informations recueillies, celle-ci sera signée par ton établissement, toi, ton responsable légal et le lycée



Que dois-je faire avant et pendant le mini stage ?

- ✓ Avant le mini stage, tu prépares les questions avec ton professeur principal qui te permettront de mieux comprendre le métier que tu découvres.
- ✓ Pendant le mini stage, tu seras intégré dans une classe avec des élèves et tu seras tutoré par un enseignant ou un élève.



A la fin de ton mini stage, que se passe- t-il ?

- ✓ Le professeur qui t'a accompagné fera un bilan avec toi et ton responsable légal (si nécessaire)

